



Angers, le mercredi 3 juillet 2019

50^e journée de quartier pour le Maire jeudi à Monplaisir

Jeudi 4 juillet, Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, fera à Monplaisir sa 50^e journée de quartier depuis sa prise de fonctions. Les journées de quartier tiennent une place importante dans la politique de proximité initiée par l'équipe municipale. Elles permettent de maintenir des temps réguliers de rencontres et d'échanges avec les habitants dans chacun des 10 quartiers de la Ville.

Tous les ans depuis 2015, le Maire se rend dans chaque quartier de la Ville d'Angers afin d'aller à la rencontre des habitants. Accompagné de l'Adjoint ou de l'Adjointe de quartier, il échange avec les commerçants, les associations d'habitants, les entreprises, les collectifs de riverains, les acteurs publics et culturels.

Avec plus de 15 000 personnes rencontrées lors des journées de quartier, cette démarche montre la volonté d'être au plus près des préoccupations des Angevins et de pouvoir répondre efficacement à leurs attentes.

La participation forte et constante des habitants témoigne de leur volonté d'avoir un dialogue direct et permanent avec les élus.

Chaque journée de quartier se conclut par une réunion publique, temps d'échanges avec les Angevins et temps de pédagogie nécessaire pour expliquer les différents chantiers menés par la Ville, pour exposer les projets et les réalisations entreprises sur le quartier. L'occasion aussi de recueillir les propositions, les initiatives et les remarques de chacun.

Les Angevins sont fidèles à ce rendez-vous avec une participation de 100 à 500 participants pour chaque réunion.

Concertation permanente

Ces journées de quartier s'inscrivent dans une politique de proximité voulue et initiée par le Maire dès le début du mandat. D'autres dispositifs existent et restent en place jusqu'à la fin du mandat.

Plus de 3 000 temps de concertation ont été conduits par le Maire et les Adjoints. Ils concernent tous les sujets d'aménagement de la ville (voirie, jardin, transports...) et du quotidien (propreté, sécurité...).

Les permanences du Maire sans rendez-vous, dont la 40^e s'est tenue le 22 juin. Depuis 4 ans, le samedi matin, les Angevins ont la possibilité de venir une fois par mois rencontrer le Maire lors de permanences décentralisées dans l'un des 10 quartiers de la Ville. Ils peuvent évoquer leur situation individuelle, faire des propositions ou évoquer les projets de leur quartier. **2 128 Angevins** ont été reçus pendant ces permanences.

Plus largement, **10 000 situations individuelles** ont été accompagnées par le Maire et les Adjoints de quartier lors de permanences de terrain, de rencontres individuelles ou à l'occasion de sollicitations diverses.

Un dispositif unique

En France, cette politique de proximité est unique pour une ville de plus de 150 000 habitants.

Il s'agit pour le Maire et la municipalité d'assurer un dialogue permanent avec les Angevins et de leur restituer en temps réel l'action publique qu'ils mènent.